



PLUI, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

DU PROJET D'AMÉNAGEMENT A LA TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE

Après le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) présenté en réunion publique le 31 janvier 2017, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal se poursuit. Avec la constitution des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), le plan de zonage et les articles du règlement, le PLUI définira les nouvelles façons de construire demain sur notre territoire.

COURANT MAI, POURSUITE DE LA CONCERTATION

«Comment conserver le cadre de vie actuel ? Avec quels outils ? Sur quels secteurs ?»

«Comment se déplacer sur le territoire ? Liens entre les différents modes alternatifs ?»

Il s'agira de faire émerger les qualités du cadre de vie actuel selon les secteurs et comment faire pour les protéger. Ce sera aussi l'occasion d'aborder la question des déplacements et les liens entre les différents modes : voiture, train, vélo, marche à pied...

PARTICIPEZ AUX PROCHAINS ATELIERS DE CONCERTATION !

4 ateliers participatifs se dérouleront de 19h à 20h30 :

- **Mardi 15 mai** à Renage (salle Aluigi)
pour les communes de Beaucroissant, Izeaux, Renage
- **Jeudi 17 mai** à Flachères (salle des fêtes)
pour les communes de Bizannes, Eydoche, Flachères, Saint Didier de Bizannes
- **Mardi 22 mai** à Apprieu (salle des Forgerons de la Grange Buissière)
pour les communes d'Apprieu, Bevenais, Colombe, Le Grand-Lemps
- **Jeudi 24 mai** à Burcin (salle communale)
pour les communes de Burcin, Chabons, Oyeu

Lors de ces ateliers et pour chaque thématique, vous travaillerez par groupe pour échanger et faire-part de vos propositions ou interrogations. En fin de séance, une restitution de l'ensemble des travaux sera effectuée.

Dans la mesure du possible il est préférable d'assister à l'atelier proche de votre commune. Cependant si vous ne pouvez être disponible à la date qui vous concerne ou si vous êtes intéressé par un autre secteur, vous pouvez choisir un autre atelier.

Vous pouvez d'ores et déjà retrouver des informations sur le PLUI sur notre site www.cc-bievre-est.fr